

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Dans le cadre de la restructuration du secteur bancaire Tunisien, objet du 12^{ème} point du programme présidentiel 2010-2014, le Conseil d'Administration de la Banque de l'Habitat s'est réuni le jeudi 16 Décembre 2010 à 10 heures et a approuvé l'opération de fusion entre la Banque de l'Habitat et la Société Tunisienne de Banque. Et il tient à informer ses actionnaires et le grand public de cette opération, et porte à leur connaissance que le bureau d'études qui a été désigné pour mener cette opération a entamé ses travaux.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.